

Charte fondatrice du Mouvement Citoyen Européen (MCE).

NOS VALEURS

Convaincus qu'une grande agrégation d'Européens guidés par les mêmes valeurs de liberté, de tolérance et de démocratie constitue un atout essentiel du maintien de la paix en Europe et dans le monde, des hommes et des femmes engagés ont décidé de créer le Mouvement Citoyen Européen (MCE) pour agir.

Tout MCE qui sera fondé dans un pays de l'Union Européenne sera reconnu comme tel dès qu'il poursuit les objectifs prioritaires suivants :

1. Approfondir l'intégration européenne en corrigeant le déséquilibre entre l'économie et la politique avec comme horizon : l'harmonisation sociale et une meilleure répartition des richesses.
2. Proposer une politique écologique commune (PEC) pour toute l'Union Européenne et se donner les moyens de la réussir et servir ainsi de locomotive pour les autres continents.
3. Bâtir un nouvel ordre mondial en réformant le conseil de sécurité afin que l'Union Européenne, tout comme les autres continents peu ou pas représentés puissent faire entendre leur voix.
4. Défendre par tous les moyens légaux l'universalité des droits humains
5. Remettre le citoyen au centre du processus d'intégration européenne.
6. Lutter contre la xénophobie et les extrémismes politiques ou religieux.
7. Lutter contre le sexisme, les violences faites aux femmes et les discriminations de toutes sortes.

Le MCE n'est pas un parti comme les autres. Il tire sa force et sa légitimité des citoyens qui le rejoignent pour faire avancer leurs idées, dans le respect, la discrétion et la bienveillance.

NOS ADHÉRENTS

Profondément démocratique, le Mouvement Citoyen Européen demande à ses adhérents de souscrire aux engagements suivants :

1. Lire au moins une fois *Le discours de la servitude volontaire* de la Boétie. Le vaccin anti despotisme fabriqué en France au XVI^e siècle est toujours d'actualité.

2. Ne jamais voter par passion ni par aveuglement idéologique : cinq minutes de plaisir solitaire dans l'isolement peuvent valoir cinquante ans de souffrances réelles pour sa famille ou son pays. L'Europe regorge d'expériences malheureuses.

3. Toujours voter. S'abstenir, ce n'est pas seulement manquer de courage, c'est donner indirectement sa voix aux extrêmes. Faut-il rappeler que la différence entre un pneu et un homme dégonflés, c'est que l'homme lui, est irréparable.

Albert Einstein va même plus loin : « *Le monde est dangereux à vivre non pas tant à cause de ceux qui font mal mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire* ».

4. Bien lire et écouter les programmes politiques avant de voter.

Tout discours teinté d'exclusion doit être sanctionné. Les concepts du genre préférence nationale ou ethnique sont des exemples d'idées rédhitoires, car les effets rémanents sont garantis.

5. Une fois le vote effectué, respecter le verdict des urnes. S'il est défavorable, savoir se remettre rapidement au travail en pensant à Socrate : « *La chute n'est pas un échec. L'échec c'est de rester là où on est tombé* ». Dans l'hypothèse favorable, rester vigilant et exigeant sur le respect des engagements électoraux.

6. Les adhérents au MCE assument le débat interne et respectent la pluralité des idées qui proviennent des citoyens. Ils s'engagent à promouvoir les valeurs humanistes et progressistes du mouvement, en excluant toute action violente. Toutes les fonctions électives au sein du mouvement sont bénévoles et désintéressées.

7. La liberté d'expression est garantie à chaque adhérent, mais celui-ci ne peut se servir du MCE pour défendre ses intérêts privés ou publier des articles qui ne reflètent pas la philosophie du mouvement.

NOS CANDIDATS AUX ELECTIONS

- Nos candidats s'engagent à publier une déclaration d'intérêts et une déclaration de patrimoine au début et à l'issue de leur mandat s'ils sont élus.
- Nos candidats s'engagent à respecter la limitation du cumul de mandats.
- Nos candidats s'engagent à respecter la loi relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives
- Nos candidats s'engagent, au cas où ils sont élus, à verser une petite partie de leur indemnité au MCE afin de contribuer à son développement.

- Nos candidats s'engagent par écrit à se démettre de leur mandat au cas où ils seraient condamnés pour atteinte à la probité.